

# ASSEMBLÉE NATIONALE

2 septembre 2015

---

DADUE PRÉVENTION DES RISQUES - (N° 2982)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CD53

présenté par  
Mme Le Dissez, rapporteure

-----

### ARTICLE 19

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« Au premier alinéa et à la dernière phrase du dernier alinéa du même article L. 663-2, le mot :  
« communautaire » est remplacé par le mot : « européenne ». »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.